

PROCES-VERBAL

SESSION ORDINAIRE DU GROUPE MULTIPARTITE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES AU GABON

Type de session : Ordinaire	Mode : Présentiel/Distanciel
Date : 07 décembre 2022	Lieu : Libreville
Début : 10 : 35	Fin : 13 : 45

L'an deux mille vingt-deux et le mercredi sept décembre à 10 :35, s'est tenue en présentiel au siège de l'ITIE Gabon à Libreville, sis au quartier Batterie IV, Immeuble Bel Espace, derrière l'Ambassade du Togo et en distanciel à travers le lien zoom fourni, une session ordinaire du Groupe Multipartite (GMP) de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives au Gabon (ITIE Gabon). Les travaux se sont déroulés sous la présidence de Madame Léontine-Tania OYOUOMI-LOUMBOU épouse BIBEY, Présidente de l'ITIE Gabon.

La liste de présence est jointe en annexe.

Au terme des salutations d'usage et de la vérification du quorum, la Présidente de l'ITIE Gabon a remercié les membres du GMP pour leur participation régulière aux sessions, signe de l'importance qu'ils accordent à l'exigence 1.4 « Supervision par le GMP » de la Norme ITIE 2019. Le projet d'ordre du jour comportant les cinq (5) points ci-dessous communiqués aux membres du GMP par note n°000102/MER/ITIE-GABON/PR/OOC datée 21 novembre 2022 leur a été soumis pour approbation.

- (1) Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la session antérieure du GMP ;
- (2) Voyage d'études à Dakar au Sénégal/MoU avec ITIE-Sénégal ;
- (3) Missions de vulgarisation de la Norme ITIE 2019 à Port-Gentil, Moanda et Libreville ;
- (4) Compte-rendu de l'avancement du recrutement de l'Administrateur Indépendant et des personnels du Secrétariat Technique Permanent ;
- (5) Divers.

N'ayant fait l'objection d'aucune observation, il a été adopté en l'état. Pour la suite, les points de l'ordre du jour ont été exposés, débattus et des résolutions prises par les membres du GMP.

(1) Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la session antérieure du GMP

Aucune résolution n'est formellement énoncée dans le procès-verbal de la session ordinaire du GMP en date du 30 septembre 2022 pour faire l'objet d'un suivi de mise en œuvre. Toutefois, la Présidente de l'ITIE Gabon a saisi l'opportunité pour faire l'économie des réunions tenues les 8 et 15 Novembre 2022 à la Présidence de la République, à l'initiative de Monsieur Emmanuel LEROUEIL (Conseiller Spécial du Président de la République).

Ces réunions ont respectivement abordé l'état d'avancement du recrutement de l'Administrateur Indépendant et les principaux obstacles à la production du Rapport ITIE 2021 ainsi que la sensibilisation et les échanges nécessaires sur les données et informations contextuelles à fournir par les parties prenantes de l'Administration Publique dans le cadre de la préparation du Rapport ITIE 2021.

Au cours des échanges, la préoccupation concernant l'activation et l'alimentation du compte de l'ITIE Gabon déjà ouvert à la Caisse de Dépôts et Consignations (CDC) a été présentée par la Présidente de l'ITIE Gabon. Le Conseiller Spécial du Président de la République l'a à son tour instruit de soumettre à la signature de la Ministre de l'Economie et de la Relance une correspondance adressée à sa collègue, Ministre du Budget et des Comptes Publics à l'effet de donner suite à la préoccupation exprimée. A ce jour, la correspondance a été signée par la Ministre de l'Economie et de la Relance puis déposée au Cabinet du Ministre du Budget et des Comptes Publics.

En outre, elle a également fait état de la situation de non-paiement de la cotisation statutaire du pays à l'ITIE. Au terme des correspondances initiées auprès de la Ministre de l'Economie et de la Relance, il lui a été signifié que le règlement de la cotisation de l'ITIE d'un montant de 10,000 \$USD doit respecter les étapes préalables de programmation et prise en compte dans la ligne budgétaire des cotisations des organismes internationaux inscrite dans la loi des finances de l'année en cours. Cela signifie que pour 2022 cet engagement ne pourra pas être tenu à moins de le faire sur le budget interne à l'ITIE Gabon.

Pour terminer, s'adressant aux missionnaires du voyage d'études du 24 au 29 octobre 2022 au CN-ITIE du Sénégal, elle a déploré l'absence de mémos, de fiche techniques, d'articles y relatifs mis en ligne sur le site WEB de l'ITIE Gabon, ce qui déprécie la ponctualité et l'exhaustivité de l'information.

(2) Voyage d'études à Dakar au Sénégal/MoU avec ITIE-Sénégal

Le Secrétaire Technique Permanent a rappelé le contexte, les objectifs, les résultats attendus, les participants, la logistique, le financement et le calendrier tels que décrits dans les termes de référence de cette mission d'apprentissage par les pairs. Il a par la suite présenté les bonnes pratiques et expériences des processus de la Déclaration et Validation partagés aux pairs de l'ITIE Gabon ainsi que les mécanismes de capitalisation des leçons apprises et la contextualisation des études thématiques ou études de faisabilité réalisées à réaliser sur chaque exigence de la norme ITIE 2019 au Gabon.

Le voyage d'études effectué du 24 au 29 octobre 2022 au sein du CN-ITIE Sénégal à Dakar a vu la participation effective de onze (11) missionnaires de l'ITIE Gabon. L'objectif poursuivi était d'apprendre de l'expérience de l'ITIE Sénégal en matière de promotion de la bonne gouvernance et de la transparence dans le secteur des industries extractives en général, de la conduite à travers les bonnes pratiques du processus de Déclaration et celui de la Validation ITIE. Le programme proposé par l'ITIE Sénégal était en adéquation avec les besoins exprimés dans les termes de référence. Il a ainsi permis de passer en revue l'ensemble des points d'apprentissage.

A. Bonnes pratiques et expériences du processus de l'ITIE au Sénégal

Fonctionnement et organisation du Comité National ITIE Sénégal, élaboration du Plan Stratégique, Plan de Travail Annuel, engagement des parties prenantes, communication du CN-ITIE, mise en œuvre de l'exigence 2.5 relative aux bénéficiaires effectifs, bonnes pratiques et expériences à retenir

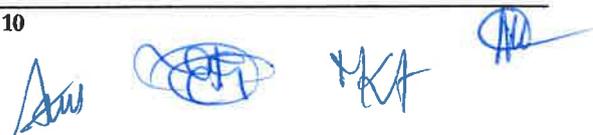
- Le développement organisationnel effectif à travers la durabilité et la crédibilité institutionnelle ;
- L'institutionnalisation réussie de l'ITIE à travers le fort engagement politique des hautes autorités politiques (rencontres régulières avec le Président de la République) ;
- La participation pleine, active et effective de la société civile à qui des missions spécifiques sont assignées (communication des résultats de l'ITIE, simplification et dissémination de l'information des Rapports ITIE auprès des communautés rurales) ;
- La mise en œuvre des outils de gouvernance aptes à documenter la Validation ITIE ;
- La planification et conduite inclusive réussie du processus de l'ITIE au niveau national et infranational.

Conduite du processus de déclaration de l'ITIE (préparation, divulgation, diffusion/dissémination des rapports) et système de Télédéclaration, bonnes pratiques et expériences à retenir

- Le système de collecte des Déclarations en ligne des parties Déclarantes permettant de produire annuellement les Rapports ITIE ;
- La Déclaration (Préparation, Divulgation, Diffusion) et la Validation sont réussies (Cf. score du Sénégal lors de la Validation).

Validation du Sénégal (2021), visite des représentants du collège la Société Civile à la section PCQVP du Sénégal et visite des représentants du collège du Secteur Privé à la Chambre des Mines du Sénégal, divulgation systématique, conditions d'octroi des contrats/licences, contenu local, suivi de PGES, bonnes pratiques et expériences à retenir

- L'engagement des parties prenantes, la transparence, les résultats et l'impact de l'ITIE sont effectifs ;
- Les visites des représentants du collège Société Civile, assisté par le STP ITIE Gabon à la section PCQVP du Sénégal et au siège de l'ONG internationale ENDA LEAD ont été enrichissantes et capitalisées à travers deux accords cadre de collaboration signés le 29 Octobre 2022 au siège du CN-ITIE Sénégal ;



- Le Sénégal a obtenu 93/100 points pour l'engagement des parties prenantes, 91/100 points pour la cartographie de la transparence et 99,50/100 points pour ses résultats et impacts ;
- La société civile de l'ITIE Sénégal joue un rôle important dans le processus de l'ITIE et s'est spécialisée dans la simplification et diffusion de l'information des Rapports ITIE auprès des communautés locales ;
- Le cadre juridique de la divulgation systématique a été bâti sur la base des recommandations des études thématiques des exigences de la Norme ITIE ;
- L'adhésion des parties Déclarantes est pleine et effective ;
- De nombreuses études thématiques ont été progressivement conduites pour documenter l'applicabilité des exigences de la Norme ITIE 2019 ;

B. Capitalisation des leçons apprises au Sénégal et contextualisation des études thématiques au Gabon

- Certaines bonnes pratiques de l'ITIE Sénégal sont déjà traduites en activités dans le plan triennal (PTT 2022-2024) et la déclinaison du plan de travail annuel budgétisé (PTAB 2022) ;
- Deux Accords ont été signés le 29 Octobre 2022 entre le collège de la Société Civile du GMP ITIE Gabon, une ONG locale (CAJUST) et une ONG internationale (ENDA LEAD) ;
- Un MoU entre l'ITIE Gabon et le CN-ITIE Sénégal est en cours de finalisation et devrait être signé d'ici la fin d'année 2022. Il vise la mise en place d'un cadre de travail conjoint en soutien à la mise en œuvre de l'Assistance Technique au profit de l'ITIE Gabon. Il facilitera l'implantation et l'adaptation des outils de gouvernance et le renforcement des capacités à moindre coûts ;
- Finaliser le diagnostic des capacités techniques de l'ITIE Gabon dans la perspective du développement organisationnel, la planification stratégique et l'adaptation des outils de la gouvernance ;
- La révision du cadre juridique et organisationnel dans la perspective de l'institutionnalisation de l'ITIE et de l'opérationnalisation des exigences de la Norme ITIE 2019 ;
- Mettre en œuvre les études thématiques dont les termes de référence sont déjà disponibles afin de documenter l'applicabilité des exigences de la Norme ;
- Planifier la mise en œuvre inclusive de l'ITIE au niveau national et infranational ;
- Mettre en œuvre le MoU entre l'ITIE Gabon et le CN-ITIE Sénégal ainsi que les 2 accords de collaboration du collège de la Société Civile l'ONG CAJUST et l'ONG ENDA LEAD.

Le volet des questions/réponses a fait suite à la présentation du Secrétaire Technique Permanent. A ce titre plusieurs interventions ont ponctué cette partie.

Le membre Yvon Martial NTZANTZI MIYAGOU a partagé à l'assistance son ressenti concernant les difficultés rencontrées au niveau de la logistique du voyage d'études au Sénégal. Il a souligné l'importance d'organiser des revues institutionnelles de l'ITIE Gabon, il s'est inquiété des difficultés rencontrées au Trésor Public dans le cadre de l'exécution du budget 2022. Enfin, il a rappelé les inquiétudes exprimées par les organisations de la société civile concernant lesdites difficultés qui sont de véritables facteurs bloquants de la mise en œuvre du plan de travail annuel budgétisé 2022.

Le membre Gilles MBA ELLA a souligné l'importance d'intensifier la relation avec le CN-ITIE Sénégal et s'est dit favorable à la reprise des travaux spéciaux. Il a apporté sa caution aux propos du membre Yvon Martial NTZANTZI MIYAGOU concernant l'organisation des revues institutionnelles de l'ITIE Gabon.

Le membre Petit-Lambert OVONO a mis en relief les problèmes de gouvernance et insisté sur l'opérationnalisation du manuel de procédures administratives, comptables et financières. Il a également évoqué l'importance de la sensibilisation des parties prenantes et surtout le recueil post événement (atelier, séminaire, réunion, etc.) des avis et attentes de ces dernières.

Le membre Jacqueline BIGNOUMBA tout en regrettant de n'avoir pas pu effectuer le déplacement pour raison de santé liée à la COVID-19, est revenu les difficultés liées à la logistique du voyage, se consolant tout de même de ce que le programme d'apprentissage par les pairs ait permis de couvrir l'ensemble des préoccupations dont en particulier celle liée à la préparation du premier Rapport ITIE 2021 du Gabon. Au-delà des manuels de procédures évoqués par les uns et les autres, il s'agit de l'interpellation de l'éthique professionnelle et de la responsabilité individuelle de chaque membre du GMP de l'ITIE Gabon qui doit s'abstenir de poser des actes liés au conflit d'intérêt.

En principe, tout membre du GMP a pris connaissance et adhéré au code de conduite de l'Association ITIE et notamment les informations de la section 2 « *Comportement individuel, intégrité et valeurs* » et section 9 « *Conflit d'intérêts et abus de position* ». Ainsi, tout membre ne devrait pas utiliser les ressources de l'ITIE pour ses activités, pour son intérêt. Elle s'est dite disposée dans le cadre des revues institutionnelles, si elle était saisie, de contribuer à mobiliser certaines personnes ressources au Parlement afin d'aller leur présenter l'ITIE Gabon. Enfin, elle s'est prononcée en faveur de l'activation et de l'approvisionnement du compte CDC de l'ITIE Gabon.

Le membre Georges MPAGA s'est appesanti sur les bonnes pratiques exposées par le CN-ITIE Sénégal et notamment les aspects concernant l'institutionnalisation de l'ITIE, les rencontres régulières entre le Président de la République du Sénégal, les Ministres sectoriels concernés et le CN-ITIE Sénégal. Affirmant le leadership développé par le collège de la société civile ayant conduit à la signature des deux accords de collaboration avec deux ONGs au Sénégal, il a souhaité voir ces accords appliqués afin de permettre le renforcement des capacités attendu en matière de simplification de l'information du Rapport ITIE 2021.

Il a déploré la faible mobilisation de l'administration publique dans le cadre de la préparation du Rapport ITIE 2021. Il a également souhaité que d'ici le 30 décembre 2022, les difficultés rencontrées dans la mise à disposition effective du budget trouvent enfin des solutions idoines. Estimant à ce stade que les difficultés de l'ITIE Gabon en 2021 et 2022 mériteraient d'être portées auprès de la plus haute des autorités, il a pour cela suggéré aux membres du GMP de solliciter une audience auprès du Président de la République, Chef de l'Etat. Pour terminer, il a affirmé que l'ITIE bien que faisant partie des priorités nationales n'en est pas une à cause des facteurs bloquants rencontrés dans sa mise en œuvre et qui ne font pas l'objet de solutions durables, ce qui en fait juste un slogan politique.

Les membres Frédérique EYANG BEYEME et Michel TSAMBA sont revenus sur les difficultés logistiques du voyage d'études à Dakar, évoquant au passage l'absence d'un chef de délégation ainsi que les difficultés organisationnelles vécues à la veille du départ de Libreville et durant le séjour à Dakar. Le membre Michel TSAMBA a rappelé quelques avantages et inconvénients de disposer d'un compte à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), organisme public conduisant également des missions d'intérêt général en appui aux politiques publiques conduites par l'Etat.

S'agissant des bénéficiaires, on peut citer le fait de disposer de recettes affectées, la mobilisation des ressources propres auprès des partenaires au développement et la flexibilité d'exécution des dépenses. Quant au principal inconvénient, il repose sur le fait de ne disposer que d'une seule source de financement liée à la dotation du budget de l'Etat ce qui conditionne l'alimentation du compte à la CDC par la disponibilité des ressources au Trésor.

Les résolutions ainsi retenues sont récapitulées ci-dessous.

2. Voyage d'études à Dakar au Sénégal/MoU avec ITIE-Sénégal			
N°	Résolutions	Intervenants	Echéances
R1	Mettre en place un comité ad hoc chargé de réviser le cadre juridique et organisationnel de l'ITIE Gabon dans la perspective de l'institutionnalisation de l'ITIE et de l'opérationnalisation des exigences de la Norme	<u>Lead</u> Présidente ITIE Gabon <u>Appui</u> STP ITIE Gabon Collèges du GMP	28 Février 2023
R2	Autoriser des échanges au niveau institutionnel des Présidents du CN-ITIE Sénégal et du GIP-ITIE Gabon pour finaliser et signer le MoU	<u>Lead</u> Présidente ITIE Gabon <u>Appui</u> STP ITIE Gabon	25 Janvier 2023
R3	Conduire des missions de plaidoyers auprès des autorités politiques et administrations financières en faveur de la mise à disposition effective du budget de l'ITIE Gabon	<u>Lead</u> Présidente ITIE Gabon <u>Appui</u> Collèges du GMP STP ITIE Gabon	28 Février 2023
R4	Organiser un dialogue de haut niveau entre l'Etat et les entreprises du secteur privé extractif concernant la divulgation des contrats, licences et informations sur la propriété effective des entreprises	<u>Lead</u> Présidents UPEGA et UMIGA <u>Appui</u> Présidente ITIE Gabon Collèges du GMP STP ITIE Gabon	28 Février 2023

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

R5	Solliciter pour le compte l'ITIE Gabon, une audience auprès du Président de la République, Chef de l'Etat	Lead Présidente ITIE Gabon Appui Collèges du GMP	28 Février 2023
----	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------	-----------------

(3) Missions de vulgarisation de la Norme ITIE 2019 à Port-Gentil, Moanda et Libreville

Le Secrétaire Technique Permanent a rappelé le contexte, les objectifs, les résultats attendus, les participants, la logistique et les annexes tels que décrits dans les termes de référence de ces missions. Les différentes réunions de sensibilisation et concertation concernaient le processus de Déclaration de l'ITIE en général, la vulgarisation de la Norme ITIE 2019, la préparation du Rapport ITIE 2021 à travers la présentation des canevas types des données et informations à collecter, les informations dont la divulgation est requise par la Norme ITIE 2019, le plan de divulgation des contrats conformément à l'Exigence 2.4(b), la divulgation des informations sur la propriété effective conformément à l'Exigence 2.5(c)-(f) dans le secteur extractif gabonais en particulier.

Ces missions conjointes se sont déroulées de septembre à décembre 2022 pour cinq (5) d'entre elles telles qu'indiquées ci-dessous, la sixième ayant été reportée à une date ultérieure en 2023. Chaque mission était préparée et conduite par les membres des collèges du GMP, le Secrétariat Technique Permanent n'intervenant qu'au niveau de la modération des réunions. Une exception a été faite pour les réunions du collège de l'administration publique qui ont bénéficié de l'appui d'un expert en provenance de l'ITIE RDC pour palier l'indisponibilité du Secrétaire Technique Permanent, par ailleurs surchargé. Ces réunions ont été organisées sous la forme d'ateliers techniques (Port-Gentil, Libreville) pour le collège du secteur privé et celui du collège de l'administration publique et sous la forme de causerie ouverte au public (Moanda) pour le collège du secteur privé et pour le collège de la société civile (Libreville).

L'objectif poursuivi était de permettre aux parties prenantes concernées de renforcer leur niveau d'appropriation du processus de l'ITIE au Gabon. De manière spécifique, les objectifs visés consistaient à (i) présenter les priorités stratégiques et engagements du Gabon en matière de transparence, gouvernance des finances publiques et réformes structurelles, (ii) présenter le processus de Déclaration de l'ITIE, les données et informations contextuelles nécessaires à la confection du rapport ITIE 2021, les informations devant faire l'objet de la divulgation systématique telles que requis par la norme ITIE 2019 et enfin (iii) fournir quelques indications sur le calendrier prévisionnel du démarrage de la mission de l'Administrateur Indépendant. Les parties prenantes rencontrées à Port-Gentil et Moanda sont les entreprises adhérents de l'UMIGA et de l'UPEGA, l'Institut du Pétrole, l'Ecole des Mines de Moanda, la COMILOG ainsi que les autorités administratives locales (Gouverneur, Maire, Préfet).

REUNIONS	DATES	LEAD	APPUI	CONCERNEES
Processus de Déclaration de l'ITIE	Mercredi 28/09/2022 (Libreville)	Collège de la société civile	STP ITIE Gabon	Référents/Points focaux/Contacts sectoriels
Processus de Déclaration de l'ITIE	04/10- 07/10/2022 (Port-Gentil)	Collège secteur privé/ UPEGA	STP ITIE Gabon Membres collège de la société civile	Référents/Points focaux/Contacts sectoriels
Processus de Déclaration de l'ITIE	Judi 24/11/2022 (Libreville)	Collège secteur privé UPEGA et UMIGA	STP ITIE Gabon Membres collèges du GMP	Référents/Points focaux/Contacts sectoriels
Processus de Déclaration de l'ITIE	Décembre 2022 (Reporté à une date ultérieure en 2023)	Collège opérateurs publics (Libreville)	STP ITIE Gabon	Référents/Points focaux/Contacts sectoriels
Processus de Déclaration de l'ITIE	02/11- 04/11/2022 (Moanda)	Collège secteur privé/UMIGA	STP ITIE Gabon Membres collège de la société civile	Référents/Points focaux/Contacts sectoriels
Processus de Déclaration de l'ITIE	05 et 06 12/2022 14/12/2022 16/12/2022	Collège administration publique (Libreville)	Expert ITIE RDC	Référents/Points focaux/Contacts sectoriels

- A. Présenter les priorités stratégiques et engagements du Gabon en matière de transparence, gouvernance des finances publiques, réformes structurelles, conduite du processus de l'ITIE, calendrier prévisionnel et des études thématiques

Les informations communiquées avaient trait (i) aux domaines stratégiques prioritaires du secrétariat international de l'ITIE (SI-ITIE), (ii) aux engagements du Gabon pour la transparence et la gouvernance des finances publiques et la conduite de réformes structurelles dans le cadre du Programme Economique FMI/GABON, (iii) aux généralités sur la norme ITIE 2019, (iv) au processus de Déclaration ITIE, (v) à la chronologie des étapes conduisant à la divulgation des contrats et licences du secteur extractif et les informations sur la propriété effective, (vi) aux canevas de données et informations à collecter pour le rapport ITIE 2021 et enfin (vii) à l'annonce de quelques dates indicatives du processus de Déclaration de l'ITIE au Gabon.

Les points d'attention sont les suivants :

- (1) La nécessité de tenir un dialogue de haut niveau entre l'administration publique (Gouvernement) et les entreprises du secteur privé au sujet de la divulgation des contrats et licences du secteur extractif. Ce dialogue devrait exploiter soit les informations consignées dans une note conceptuelle détaillée sur le sujet ou les informations et recommandations de l'étude thématique sur la transparence des contrats et licences qui devrait démarrer en 2023 ;
- (2) L'ITIE Gabon peut servir de facilitateur pour nouer des partenariats innovants à travers la mobilisation des partenaires internationaux du secteur de la formation, de la recherche et de l'innovation du secteur extractif (Intérêt manifesté par l'Ecole des Mines de Moanda).

Au terme de la présentation du Secrétaire Technique Permanent, les interventions suivantes ont été enregistrées.

Suite aux réunions internes de sensibilisation de l'UPEGA, le membre Jacqueline BIGNOUMBA a souligné le bon état d'esprit des Directeurs Généraux des entreprises pétrolières du secteur privé ainsi que leur disponibilité à participer aux déclarations ITIE. En revanche, elle a insisté à nouveau sur les inquiétudes liées au retard de la mise en œuvre du processus de déclaration ITIE ainsi que l'indisponibilité des outils de déclaration, la période de novembre à février étant entre autres consacrée aux reporting et audit des comptes des entreprises. Enfin, elle s'est prononcée en faveur de la tenue d'un haut dialogue entre l'Etat et les entreprises pétrolières et minières, concernant les étapes et les échéances du plan pour la divulgation des contrats et licences conformément à l'Exigence 2.4(b) et la divulgation des informations sur la propriété effective conformément à l'Exigence 2.5(c)-(f).

B. Présenter les canevas de collecte des données et informations contextuelles nécessaires à la confection du rapport ITIE 2021, les informations devant faire l'objet de la divulgation telles que requis par la norme ITIE 2019 et le calendrier prévisionnel du processus de la Déclaration

Les points d'attention sont les suivants :

- (1) Les données à fournir sont très denses et le temps imparti pour la Déclaration très limité ;
- (2) En dépit de l'existence des reporting internes au sein des entreprises, les Déclarations ITIE nécessiteront de mobiliser des ressources additionnelles dans une période déjà très surchargée ;
- (3) Nécessité pour les entreprises de se familiariser rapidement avec les formulaires de la Déclaration de revenus et ceux de la Déclaration de la propriété réelle. Cette requête ne pourra être satisfaite qu'une fois l'Administrateur Indépendant recruté. Ce dernier est chargé du cadrage du périmètre du Rapport ITIE 2021 et de la préparation du Rapport ITIE 2021.
- (4) Explorer la possibilité d'utiliser une solution numérique pour la Déclaration en ligne à cause des délais étiés de l'agenda de la préparation du Rapport ITIE 2021 ;
- (5) Fort intérêt manifesté par les entreprises pour les études thématiques à réaliser ainsi qu'un besoin de renforcement des capacités ;
- (6) La désignation des points focaux des entreprises affiliées à l'UPEGA et l'UMIGA est effective ;
- (7) Bonnes dispositions des entreprises à participer activement, pleinement et effectivement à la Déclaration de l'ITIE dans le cadre du Rapport ITIE 2021.

Les résolutions ainsi retenues sont récapitulées ci-dessous.

(3) Missions de vulgarisation de la Norme ITIE 2019 à Port-Gentil, Moanda et Libreville			
N°	Résolutions	Intervenants	Echéances
R1	Amplifier la sensibilisation et mobiliser les parties prenantes du processus de l'ITIE durant le processus de Déclaration ITIE	Lead Collège du GMP Appui	Avril 2023

		STP ITIE Gabon	
R2	Planifier et mettre en œuvre par phases (test, consolidation, perfectionnement) une campagne de communication digitale en appui à la visibilité des actions de l'ITIE au Gabon	<u>Lead</u> Collège Société Civile <u>Appui</u> STP ITIE Gabon Autres Collèges du GMP	Juin 2023
R3	Développer deux fonctions innovatrices du processus ITIE au Gabon concernant l'organisation du Forum national de la société civile sur le développement de l'économie des ressources extractives et le portail en ligne pour la divulgation des politiques publiques du secteur des industries extractives	<u>Lead</u> Collège Société Civile <u>Appui</u> STP ITIE Gabon Autres Collèges du GMP	Juin 2023
R4	Organiser un atelier de lancement du processus de déclaration ITIE dans le cadre de l'étude de cadrage, des travaux de réconciliation et de la préparation du Rapport ITIE 2021	<u>Lead</u> STP ITIE Gabon <u>Appui</u> Collèges du GMP	Février 2023

(4) Compte-rendu de l'avancement du recrutement de l'Administrateur Indépendant et des personnels du Secrétariat Technique Permanent

Avancement du recrutement de l'Administrateur Indépendant : le Secrétaire Technique Permanent a indiqué que toutes les étapes de la procédure de passation de marchés ont été réalisées conformément aux dispositions de l'article 137 du Décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics. L'étape de l'évaluation des offres se situe actuellement au niveau de l'analyse financière qui a pris plus de temps suite aux demandes de clarifications adressées à deux soumissionnaires dans le but de mieux comprendre la logique de structuration de leurs propositions d'offres financières. Les étapes restantes sont, la notification, la négociation du contrat, l'attribution provisoire et finale et l'enregistrement du marché.

Les étapes de l'article 137 mises en œuvre et restantes sont énumérées ci-après.

Etapes	Réalisées	Restant
1) la rédaction des termes de référence	X	
2) l'estimation des coûts	X	
3) l'établissement du budget et des critères de sélection sur la liste restreinte	X	
4) la publicité	X	
5) l'établissement de la liste restreinte de consultants	X	
6) la préparation et l'émission de la Demande de Proposition (DDP) incluant la lettre d'invitation, les Instructions aux Consultants (IC), les termes de référence et le projet de marché proposé	X	
7) la réception des propositions	X	
8) l'évaluation des propositions techniques : prise en compte de la qualité	X	
9) l'ouverture publique des propositions financières	X	
10) l'évaluation des propositions financières	X	
11) l'évaluation finale consolidée de la qualité et du coût	X	
12) la négociation et l'attribution du marché au consultant retenu		X

Recrutement des personnels du secrétariat technique : deux cas de figures ont été portés à la connaissance des membres du GMP à savoir, un candidat ayant dans son dossier une lettre de recommandation d'un membre du GMP (le membre Petit Lambert OVONO) en lien avec l'appel à candidatures, et l'autre cas, un candidat ayant dans son dossier une attestation d'emploi datant de 2021 et signée par un membre du GMP (le membre Georges MPAGA). Au terme de l'exposé, d'intenses échanges ont eu lieu.

Les interventions suivantes ont été enregistrées.

Le membre Georges MPAGA a souligné plusieurs manquements (faible inclusivité lors des travaux de la commission, travaux conduits partiellement, procès-verbal non conforme) et plaidé pour une reprise des travaux

où ils s'étaient arrêtés. Il a également fortement défendu le candidat détenteur de l'attestation d'emploi de 2021 signée par ses soins. Quant au membre Guy René MOMBO LEMBOMBA, il a plus insisté sur la défense des principes que sur celle d'un candidat. Le membre Gilles Terence MBA ELLA s'est prononcé en faveur du vote et non du consensus. Le membre Michel TSAMBA a rappelé au passage que les deux dossiers posent deux problèmes distincts dont dans l'un figure une recommandation d'un membre du GMP et dans l'autre une attestation de travail postérieure à la date de l'appel à candidatures. Enfin, le membre Jacqueline BIGNOUMBA a soutenu le point du collège de l'administration publique exprimé par le membre Michel TSAMBA.

Globalement, sur ce dossier il est attendu des membres de la Commission qu'ils s'accordent sur le contenu du procès-verbal, finalisent le processus d'évaluation des candidatures et amendent le procès-verbal dénoncé par le membre Georges MPAGA. La suite du processus consistera à notifier les résultats puis convoquer les candidats présélectionnés aux séances d'entretiens sous la supervision du Secrétaire Technique Permanent. Il a été rappelé à tous, la plus haute importance pour le Secrétariat Technique Permanent de disposer d'une équipe technique mobilisée et opérationnelle à compter de janvier 2023.

Au terme desdits échanges, le consensus dégagé a permis d'écarter le dossier du candidat détenteur de la recommandation du membre du GMP et d'autoriser le second candidat détenteur de l'attestation d'emploi de 2021 de participer à la phase des entretiens.

Les résolutions ainsi retenues sont récapitulées ci-dessous.

4. Avancement du recrutement de l'Administrateur Indépendant et des personnels du Secrétariat Technique Permanent			
N°	Résolutions	Responsables	Echéances
R1	Nomination provisoire de l'Administrateur Indépendant et poursuite des prochaines étapes (notification, négociations, attribution provisoire et définitive du marché au prestataire retenu) dans le respect des dispositions du code des marchés publics	<u>Lead</u> Comité de recrutement de l'Administrateur Indépendant <u>Appui</u> STP ITIE Gabon	Janvier 2023
R2	Mandater le Comité de recrutement de l'Administrateur Indépendant de poursuivre les prochaines étapes avec l'assistance du Secrétaire Technique Permanent	<u>Lead</u> Comité de recrutement de l'Administrateur Indépendant <u>Appui</u> STP ITIE Gabon	Février 2023
R3	Mandater le Comité de recrutement des personnels du Secrétariat Technique Permanent de finaliser le processus d'évaluation des candidatures dans les meilleurs délais et de démarrer les séances d'entretien avec l'assistance du Secrétaire Technique Permanent	<u>Lead</u> Comité de recrutement des personnels du secrétariat national <u>Appui</u> STP ITIE Gabon	Février 2023

(5) Divers

Aucun point structuré n'a été introduit, le projet d'ordre du jour ayant été adopté sans modification. Toutefois, il est à relever les points d'information ci-après :

La Présidente de l'ITIE Gabon a souligné l'importance de l'Exigence 1.4 « *Gouvernance et fonctionnement du Groupe multipartite* » et exhorté les uns et les autres de tout mettre en œuvre pour satisfaire l'objectif associé à savoir « *Assurer l'existence d'un Groupe multipartite indépendant, capable d'exercer un suivi véritable et actif de tous les aspects de la mise en œuvre de l'ITIE et permettant d'équilibrer les intérêts des quatre (4) collèges (administration publique, société civile, secteur privé, opérateurs publics) de façon consensuelle* ».

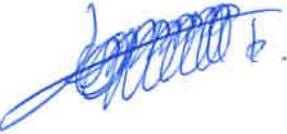
Pour cela, elle attend des membres des collèges qu'ils (i) amplifient la sensibilisation auprès des parties prenantes du processus ITIE au Gabon, (ii) soient proactifs sur les sujets d'intérêt de l'ITIE au Gabon, (iii) se mobilisent en faveur du processus de Déclaration ITIE en général et de la production du Rapport ITIE 2021 en particulier, (iv) renforcent leurs capacités par auto-apprentissage de la Norme ITIE 2019 et (v) s'imprègnent des dispositions du code de conduite de l'ITIE auquel l'ITIE Gabon a souscrit. Pour terminer, elle a promis de rendre disponible à tous pour amendement, dans un délai d'une semaine, un draft de manuel de procédures administratives, comptables et financières.

Le membre Guy René MOMBO LEMBOMBA est revenu sur les contraintes rencontrées au niveau de la mise en œuvre du processus de l'ITIE au Gabon. Puis, il a informé les membres présents de l'intention des membres du collège de la société civile de communiquer fortement à ce sujet. Par la suite, il a sollicité de la Présidente de l'ITIE Gabon pour qu'elle puisse enfin disposer d'un budget exécutable et mobilisable à temps permettant aux membres des différents collèges de mener leurs activités inscrites dans le plan de travail annuel et budgétisé. Pour 2023, il a indiqué que le collège de la société civile ne pourra se déployer sur le terrain au niveau infranational que lorsqu'il bénéficiera d'une assurance maladie ou assurance de responsabilité civile, d'un budget réellement disponible et sécurisé dans un compte CDC ou autre que celui du Trésor Public.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente de l'ITIE Gabon a clos les travaux à 13h45.

Fait à Libreville, le 20/04/2023

Signatures

Collèges	Points focaux	Signatures
Administration publique	Yvon TCHICOT	
Société civile	Guy René MOMBO LEMBOMBA	
Secteur privé	Jacqueline BIGNOUMBA	
Opérateurs publics	Claude-Marie Terence ANDTOUNGOU	
La Présidente du GMP ITIE Gabon		
 Léontine-Tania OYOUMI-LOUMBOU épouse BIBEY		